

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Jeunesse et des Sports
Service des Sports
0413319681

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 24 JUILLET 2020
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA**

OBJET : Budget primitif 2020 : délégation sports.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux sports, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

La volonté du Département est d'exprimer une politique forte et déterminée pour préserver et promouvoir les valeurs du sport en termes d'éducation, de culture, d'éthique, de respect de soi et d'autrui, de solidarité et de citoyenneté.

Six grands axes orienteront et traduiront cette politique pour l'année 2020 :

1. Promouvoir la pratique sportive en faveur du plus grand nombre en confortant notre soutien aux clubs fédérés en tant que structures associatives accueillant la masse des pratiquants,
2. Apporter un soutien significatif à la pratique et à la découverte sportive chez les jeunes, en particulier chez les collégiens,
3. S'inscrire dans la dynamique de la préparation des Jeux Olympiques 2024 à la suite de l'obtention récente du label Terre de Jeux 2024 attribué par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques,
4. Continuer à soutenir les événements sportifs organisés en Provence,
5. Soutenir le développement de grandes manifestations d'envergure internationale (Open13 Provence de tennis, Tour Cycliste La Provence,...) ainsi qu'auprès des équipes sportives les plus importantes des Bouches-du-Rhône (équipe cycliste Nippo Delko Provence, Olympique de Marseille, Pays d'Aix Université Club Hand Ball,...) afin de participer à l'animation de notre territoire, à sa promotion, ainsi qu'à son développement économique et touristique.
6. Développer des actions impactantes pour valoriser notamment le sport féminin, le handisport, le sport-santé et lutter contre toutes les formes de discriminations dans et autour du sport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la décision ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

